

VALEURS AJOUTÉES

Savoir pour mieux agir

le Mag des Entreprises

www.valeursajouteeslemag.com

23 Mars 2022 NEWSLETTER N°108

C'EST L'HISTOIRE D'UN
EMPLOYEUR QUI ACCUEILLE
UNE SALARIÉE DE RETOUR DE
CONGÉ PARENTAL...

ENTREPRISES:
COMMENT CONTESTER
UNE DECISION
DOUANIÈRE?

PRIX CASTEL:
LA 5ÈME ÉDITION DU
PRIX VIENT DE
DÉMARRER.

FONDS PIERRE CASTEL

'LE FONDS DE DOTATION
POUR AGIR AVEC
L'AFRIQUE'



VALEURS AJOUTÉES[®]

le Mag des Entreprises

SAVOIR POUR MIEUX AGIR



**LE MEILLEUR GUIDE
POUR ENTREPRENDRE
ET SE FAIRE CONNAÎTRE**

WWW.VALEURSAJOUTEESLEMAC.COM

+237 699 488 327



L'invité: Caroline Athuil



LA PETITE HISTOIRE DU JOUR...



**C'EST L'HISTOIRE D'UN
EMPLOYEUR QUI ACCUEILLE
UNE SALARIÉE DE RETOUR DE
CONGÉ PARENTAL...**

C'EST L'HISTOIRE D'UN EMPLOYEUR QUI ACCUEILLE UNE SALARIÉE DE RETOUR DE CONGÉ PARENTAL...

by weblex

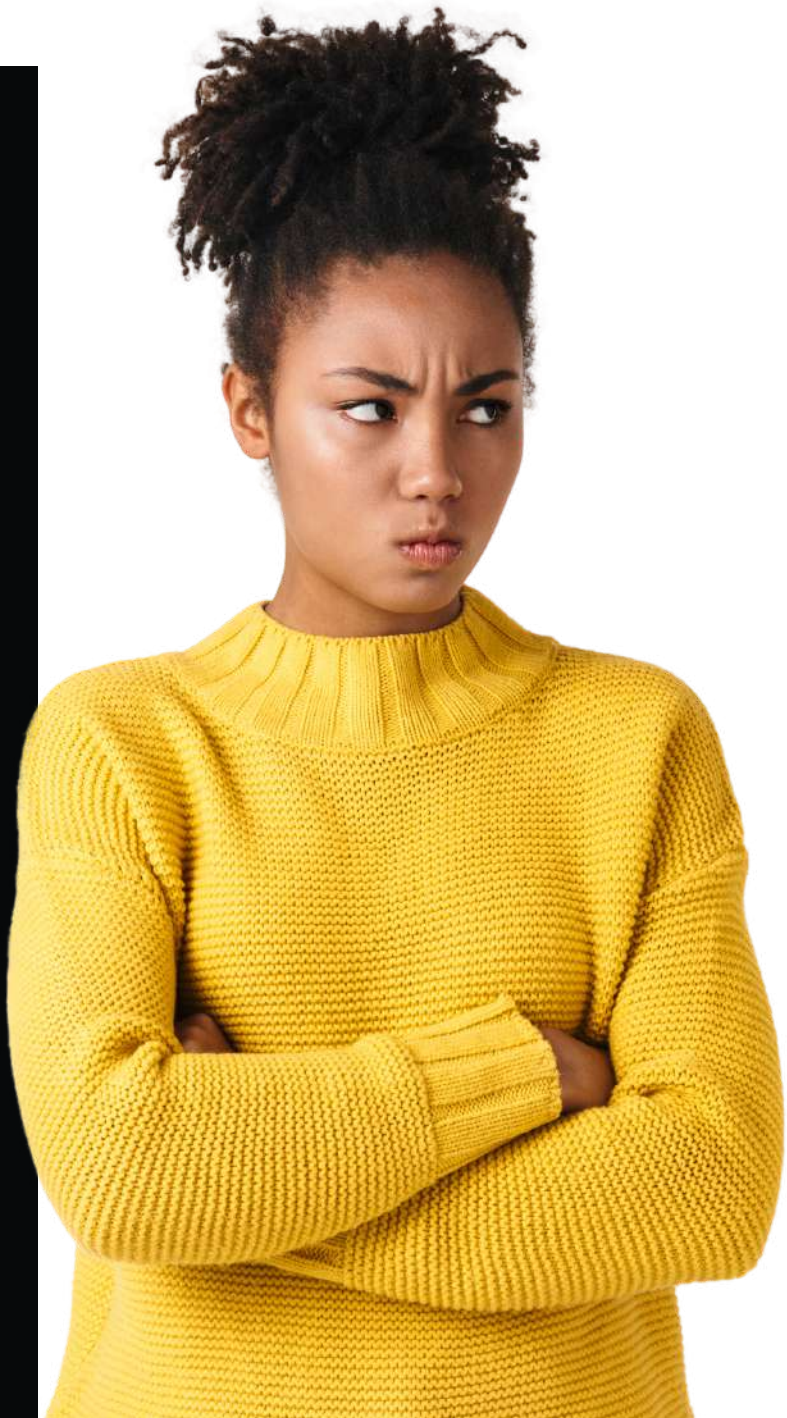
Une salariée, employée en qualité de comptable, revient d'un congé parental qui a duré près de 3 ans. Mais elle constate que son employeur préfère lui confier des tâches administratives et de secrétariat, et maintenir à l'unique poste de comptable la salariée qu'il a embauchée pour la remplacer.

Elle s'estime victime d'une discrimination en raison du sexe et réclame des dommages-intérêts, rappelant qu'à l'issue de son congé parental, elle doit normalement retrouver son précédent emploi ou un emploi similaire (assorti d'une rémunération au moins équivalente). Mais l'employeur conteste, n'y voyant pas là une quelconque discrimination que la salariée ne prouve d'ailleurs pas par des faits précis...

Sauf que, sauf à justifier d'éléments objectifs, ne confier à la salariée, au retour de son congé parental, que des tâches de secrétariat sans rapport avec ses fonctions antérieures de comptable laisse supposer l'existence d'une discrimination indirecte en raison du sexe, tranche le juge...

Arrêt de la Cour de Cassation, chambre sociale, du 14 novembre 2019, n° 18-15682

La petite histoire du jour by WebLex



LES RENDEZ-VOUS DROIT & FINANCE

Edition 1



Du 06 au 09 Avril 2022

Hôtel Best western PLUS, Douala



Colloque sous-régional sur le Droit et les Marchés Financiers

1ère édition des Rendez-vous Droit et Finance:
Plateforme d'échanges et de partage d'expériences sur les problématiques et
opportunités du marché Financier et Monétaire de la zone CEMAC

PROGRAMME



Journée du 06 avril 2022

Thème 1 : Les Opérations sur le Marché Financier

Thème 2 : Les opérations sur le marché des titres publics de la BEAC

Journée du 07 avril 2022

Thème 3 : Gestion de Portefeuille et Financements alternatifs

Thème 4 : L'épargne salariale : cadre juridique et principes de fonctionnement

Journée du 08 avril 2022

Thème 5 : Les véhicules d'investissement immobilier

Thème 6 : Marché financier et économie numérique

Journée du 09 avril 2022

Thème 7 : La fiscalité boursière

Thème 8 : Le contentieux financier

18h00 : Cocktail de clôture



CENTRE PERMANENT D'ARBITRAGE &
DE MEDIATION DU CADEV

*Médiation et arbitrage CADEV,
le choix du mieux.*



► <http://www.cadev-afrique.org>

☎ 699 50 52 24 / 676 52 52 52

📍 YAOUNDE - Bastos, Avenue Jean-Paul II,
Face entrée Palais des Congrès.
DOUALA - Bali, Rue Bertaut

VALEURS AJOUTÉES[®]

le Mag des Entreprises

*Philippe Nkouaya est
un entrepreneur
camerounais,
fondateur et
directeur général de
Philjohn Technologies
SA.*



**AFRIQUE CENTRALE:
L'OFII APPORTE UNE SUBVENTION
SALARIALE A L'ENTREPRISE
PHILJOHN TECH SA**





L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) est mobilisé au Cameroun pour informer, aider et accompagner les migrants camerounais de retour de France, souhaitant développer un projet de réinsertion économique dans leur pays d'origine.

C'est dans cet ordre que l'équipe Philjohn Tech, a reçu la visite de Pascal Chartrez, Directeur Afrique Centrale de l'Ofii (Office Français d'immigration et d'intégration) et son coordonateur Ernest Milla ce 18 Mars à Douala .

PHILJOHN TECHNOLOGIES S.A est une entreprise innovante de 40 000 000 XAF de capital spécialisé dans le numériques et la gestion de données.

L'OFII AU CAMEROUN SOUTIENT LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES MIGRANTS CAMEROUNAIS DE RETOUR DE FRANCE

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'un partenariat de 3 ans sur l'emploi entre Philjohn Tech et l'OFII (subventions de 50% du salaire des employés pendant 1 an) au Cameroun

Ce partenariat fait l'objet d'une extension future à Brazzaville et à Kinshasa



PAALI CITY

T R A V E L S

AGENCE DE VOYAGE & TOURISME

VENTE DE LA DESTINATION RDC

GUIDE TOURISTIQUE 00243

OPÉRATEUR TOUR



Sites Touristiques & Richesses



Plage Katebi



Plage Muanda



Volcan Nyiragongo



Chute Wagenia



Mont-Rwenzori



Parc National de Virunga



Or



Cuivre



Diamant



Coltan

📍 Av. Colonel Ebeya N°1454 en diagonal de Restaurant KIROS
et QG Armée du Salut #Galerie Pacha, Local 8 Kinshasa-Gombe

☎ (Autre) +243 992 202 659
(Mobile) +243 824 622 272

✉ E-mail: paalitravel@gmail.com



Ne manquez pas les Challenges
Startup VivaTech

VivaTech, le plus grand événement startup et tech d'Europe dédié à la croissance des startups, à la transformation numérique et à l'innovation est de retour pour une 6ème édition de l'événement qui aura lieu du 15 au 18 juin 2022 à Paris

Déposez votre dossier avant le 25 mars 23H59 pour faire partie des 9 entreprises qui seront récompensées et pourront remporter :

1 stand pour l'événement à Paris en juin

La prise en charge des frais (Vol A/R), ainsi que des tickets d'entrée au salon

La possibilité de pitcher sur scène
Accès au réseau de networking
d'investisseurs pour financer vos projets

Pour participer, cliquez sur ce lien :
<https://bit.ly/37stYJD>



SOMMET AFRIQUE SUR L'AGRICULTURE,
L'ALIMENTATION ET LES INDUSTRIES

16-19 JUIN

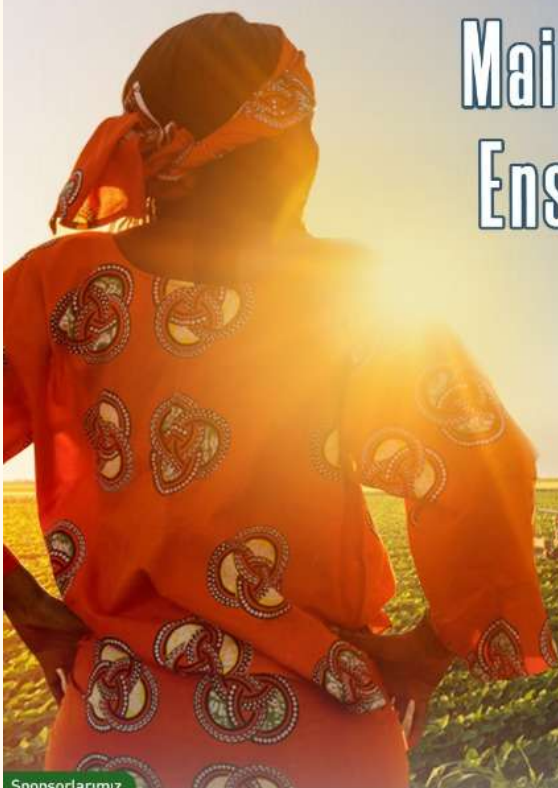
Wow

ISTANBUL

Hotels & Convention Center



Main dans la main avec Afrique,
Ensemble construisons le futur



Sponsorlarımız



Avec le soutien de TAGYAD...



+90 530 434 51 95
+90 452 522 52 52
africaninvestorssummit.com
contact@africaninvestorssummit.com



Claude Narcisse MEYE
Africa AIC CEO
(+237) 661154492
africa@africaninvestorssummit.com





THE GUEST

VALEURS AJOUTÉES[®]
le Mag des Entreprises



CAROLINE ATHUIL

Secrétaire Générale Fonds Pierre Castel

Bénéficiez désormais de :

- L'exonération patente sur 2 ans
- L'exonération de 50% d'impôts sur le bénéfice lors du montage de votre DSF
- Exonérations partielles ou totales d'impôts et taxes
- 04 séminaires de formation gratuite
- L'étude de faisabilité et accompagnement à la création d'Entreprise

Inscrivez-vous simplement au Centre de Gestion Agrée CGA FISCAL.COM pour la garantie de tous ces avantages.

 **Douala**

 **+237 653 782 840 / 670 058 106**

 **Yaoundé**

 **+237 697 082 693 / 670 058 106**



AGIR AVEC L'AFRIQUE » POURQUOI CE SLOGAN?

Cette signature résume la vision du Fonds et celle de son engagement pour soutenir et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique. Agir avec l'Afrique, c'est avant tout un dialogue.

Agir avec l'Afrique, c'est comprendre sa dynamique, découvrir ces hommes et ces femmes qui par leurs activités et leur ténacité sont les talents de demain.

Agir avec l'Afrique part de l'engagement personnel de M. Pierre Castel, qui considère que c'est un « devoir pour ceux qui lui sont attachés ».

Ce dialogue nous permet d'identifier les besoins, les attentes de sa jeunesse afin de mieux l'accompagner.

Agir avec l'Afrique, c'est avancer avec elle dans la même direction. Son devenir lui appartient et ne peut se construire sans elle.

Nous nous tenons à ses côtés et participons à cette démarche en apportant notre soutien humain, didactique et financier dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire.



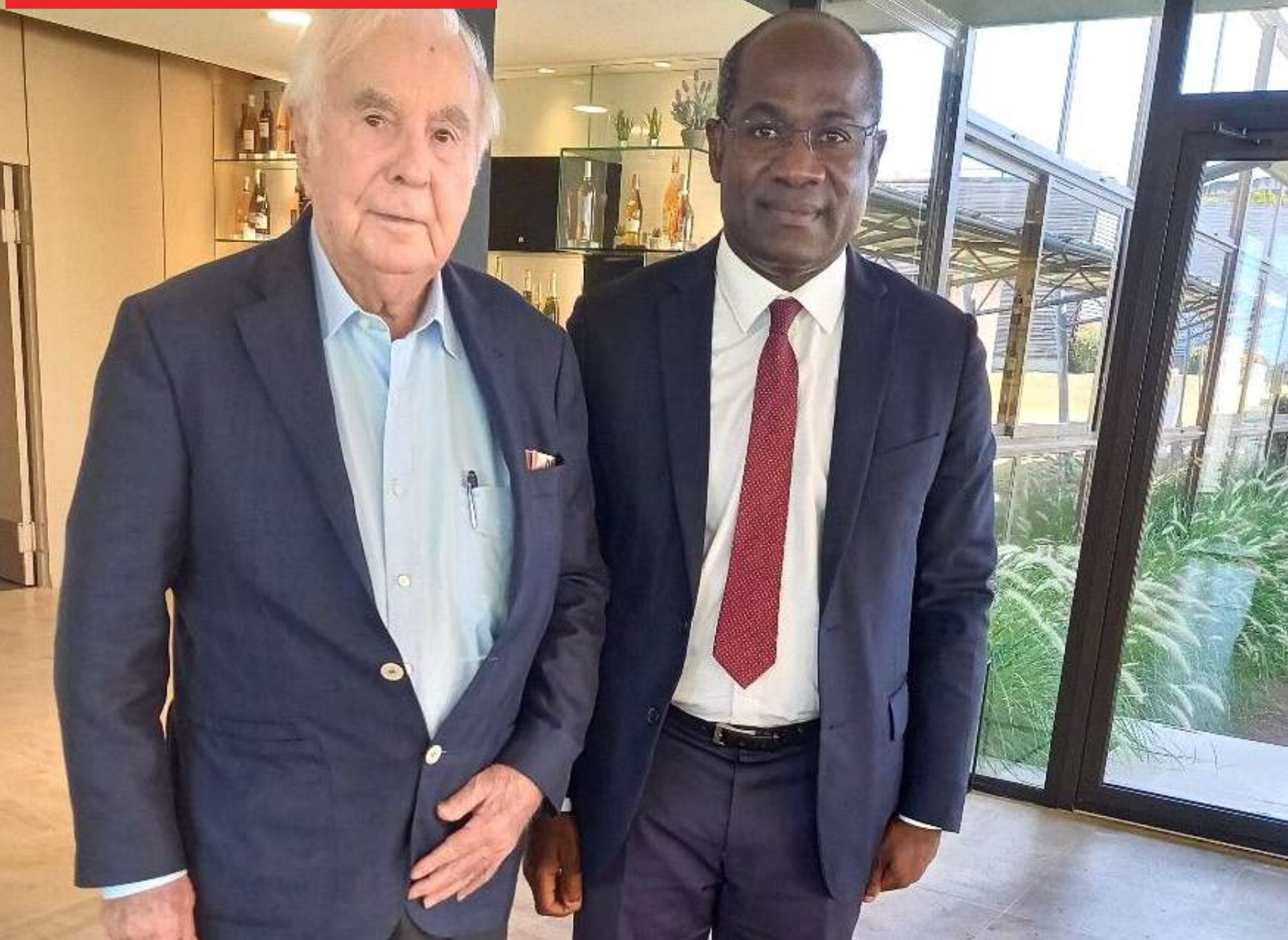
Ce partenariat a été formalisé en 2019 et ratifié en 2021 par le ministre Jacques Fame Ndongo de l'éducation supérieur avec la signature d'un accord de collaboration symbolisant la volonté commune de nos 2 institutions de soutenir l'emploi des jeunes au Cameroun par les leviers de la formation et de la professionnalisation.

NOS PARTENAIRES

Nous travaillons en étroite collaboration avec les filiales du Groupe Castel où sont implémentées nos actions. Au Cameroun, nous pouvons compter, sur le soutien inconditionnel de la SABC, de son directeur général, Emmanuel de Tailly et de ses équipes. La filiale fait partie des premières à avoir lancé le Prix Pierre Castel aux côtés de Brakina au Burkina Faso et de Solibra en Côte d'Ivoire.

La SABC a réussi en 5 ans à créer un écosystème solide de partenaires au Cameroun dont la CCIMA, le GICAM et le Groupe CFAO. Au-delà des dotations qu'ils obtiennent dans le cadre du Prix, les lauréats et finalistes de la communauté reçoivent un soutien fort de la filiale, ce qui leur offre de belles opportunités pour faire grandir leurs entreprises.

Nous travaillons également en collaboration avec la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'Université de Dschang dans le cadre de la Chaire Pierre Castel.



Le Fonds est créé en 2017 par Pierre Castel et Pierre De Gaétan Njikam. Ils sont tous les 2 engagés dans le devenir du continent africain.

Le moteur de la création du Fonds Pierre Castel est cette volonté commune de porter une cause qui leur tient à cœur, à savoir le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique et celle de son agriculture

Pierre De Gaétan Njikam

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDS PIERRE CASTEL.



"Une certaine idée de l'Afrique et de sa relation avec la France et le Monde est à la base du Fonds Pierre Castel. Notre objet est de soutenir des projets dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, pour contribuer au développement des territoires africains et à leurs échanges avec les territoires français."





Ahmadou Wadiri, lauréat 2021



Manuela NJANKOOU seconde lauréate 2021.

Toutes nos actions sont motivées par notre volonté de soutenir la création de valeur des entrepreneurs, étudiants, collectivités que nous accompagnons.

Toutes nos actions sont motivées par notre volonté de soutenir la création de valeur des entrepreneurs, étudiants, collectivités que nous accompagnons.

Que ce soit le financement, la montée en compétence ou la mise en relation. Notre objectif est de soutenir la croissance des entreprises, d'augmenter leurs impacts sur le territoire par la création d'emploi, d'améliorer les conditions de vie et de travail, d'améliorer les pratiques de production agricole et agroalimentaire.

Tout le mérite revient à notre communauté, ce sont eux qui sont au cœur de l'action et qui portent haut les valeurs défendues par le Fonds.

Par exemple, au Cameroun, Flavien Kouatcha, fondateur de Save Our Agriculture, lauréat du Prix Pierre Castel 2018, contribue avec son modèle aquaponique de répondre aux challenges de l'agriculture et de l'alimentation. Emmanuel Mboudie, second lauréat en 2020 a publié en juillet 2021 un livre sur « les trésors cachés de la noix de kola » et les bénéfices de son exploitation pour le Cameroun et Ahmadou Wadiri, lauréat 2021, qui en collaboration avec 4500 riziculteurs, participe à la revalorisation et redynamisation de la filière riz "made in Cameroon".

Et nous pouvons en citer bien d'autres qui participent activement à la croissance de leur communauté et qui n'hésitent pas à transmettre leur savoir par des coachings, des masterclass.

Au-delà de notre soutien, l'ambition du Prix Pierre Castel et de la Chaire sur les "Systèmes alimentaires et l'entrepreneuriat en Afrique" est celle de co-construire des générations d'entrepreneurs.



**Le Fonds
soutient des
actions et des
entreprises
agricoles et
agro-
alimentaires
en Afrique au
moyen de 4
dispositifs
distincts.**

Le Fonds est créé en 2017 par Pierre Castel et Pierre De Gaétan Njikam. Ils sont tous les 2 engagés dans le devenir du continent africain. Le moteur de la création du Fonds Pierre Castel est cette volonté commune de porter une cause qui leur tient à cœur, à savoir le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique et celle de son agriculture.

La voie du mécénat s'est présentée être le meilleur chemin pour répondre à cette volonté.

La création du Fonds a permis de donner un cadre à leurs ambitions, en concentrant des moyens financiers et humains sur un domaine choisi : l'agriculture et l'agroalimentaire et ainsi créer une communauté d'action et de pensée en Afrique et en France.

Le Fonds soutient des actions et des entreprises agricoles et agro-alimentaires en Afrique au moyen de 4 dispositifs distincts.



Le tout premier, le Prix Pierre Castel, récompense chaque année de jeunes entrepreneurs pour leurs activités à fortes valeurs ajoutées dans les domaines agricoles et agroalimentaires.

Nous comptons à ce jour plus de 170 entrepreneurs accompagnés.

Ce programme a permis d'identifier les besoins que rencontrent les entrepreneurs et notamment celui de l'accès à des formations entrepreneuriales.

Le tout premier, le Prix Pierre Castel, récompense chaque année de jeunes entrepreneurs pour leurs activités à fortes valeurs ajoutées dans les domaines agricoles et agroalimentaires.





Le second dispositif est une collaboration internationale entre 3 établissements d'enseignement supérieur d'agronomie dont la FASA de l'Université de Dschang. C'est une des réponses à ce besoin de formation. Elle comprend 3 grands axes : La formation et la professionnalisation d'étudiants agronomes porteurs de projets pour leur transmettre les compétences et le savoir nécessaire à la création d'une entreprise pérenne ; la recherche scientifique pour favoriser la compréhension des systèmes alimentaires africains et nourrir les réflexions autour de l'entrepreneuriat des jeunes et la construction d'un réseau de partenaires publics et privés pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat agricole.

Le Fonds a également mis en place un dispositif de financement d'activités pour des entrepreneurs et/ou des organismes à but non lucratifs. Ces projets doivent servir l'intérêt général tout en contribuant au renforcement des dynamiques agro-environnementales. Les projets soutenus s'inscrivent généralement dans le cadre de redynamisation de filières, de partage de connaissance par la publication de livres, de valorisation de déchets agricoles...

En enfin, le dernier programme qui nous tient à cœur, notre communauté que nous bâtissons depuis maintenant 5 ans. L'objectif est de fédérer une intelligence collective et de favoriser le partage de connaissance autour des défis agricoles et entrepreneuriaux en Afrique.

**Le second
dispositif est une
collaboration
internationale
entre 3
établissements
d'enseignement
supérieur
d'agronomie dont
la FASA de
l'Université de
Dschang**

Quand ma télé me suit partout

Molotov.TV
by Orange

Accédez à tous vos programmes favoris depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur.

Rendez-vous sur africa.molotov.tv pour vous abonner au service à 15u / jour.

Disponible sur



VALEURS AJOUTÉES

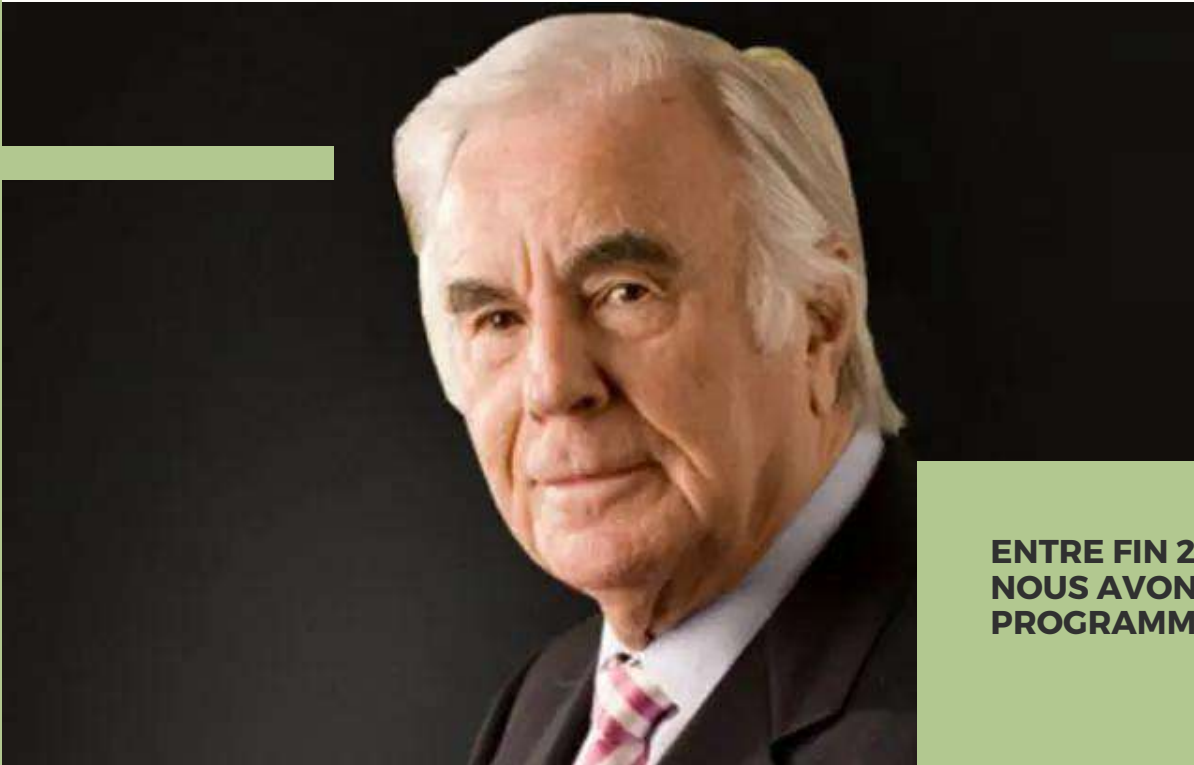
le Mag des Entreprises



FONDS PIERRE CASTEL:

LES ACTIONS SOUTENUES AU CAMEROUN

PIERRE CASTEL
Fondateur



**ENTRE FIN 2020 ET 2021,
NOUS AVONS SOUTENU 5
PROGRAMMES.**

Zuciya Sarl Zuciya Sarl, une entreprise agroalimentaire dotée d'un terrain de 3 hectares dédié à la culture du gingembre. Elle est co-fondée par Nfor Nora Bih, jeune entrepreneuse de Ngaoundéré, qui souhaite contribuer au bien-être de la population grâce aux vertus de cette plante.

Avec son équipe de 38 personnes, elle produit et commercialise des tisanes de gingembre qu'elle revend dans plus de 30 points de vente. Nous l'avons soutenue dans le développement de son activité créatrice de valeurs.

FONDS PIERRE CASTEL: LES ACTIONS SOUTENUES AU CAMEROUN



**LE RÉSEAU DES
ASSOCIATIONS FÉMININES
DE MOUANKO (RAFAMO)**

Le Réseau des Associations Féminines de Mouanko (RAFAMO)

Le Réseau des Associations Féminines de Mouanko (RAFAMO) qui accompagne, développe et valorise le travail des femmes dans leur pratique de l'agriculture et de la pêche.

Le réseau comprend 27 associations et plus de 1000 adhérentes qui mènent des actions à caractère social, économique et culturel.

Aux côtés des Brasseries du Cameroun, nous leur avons offert du matériel agricole pour valoriser le travail des femmes, développer les activités créatrices de revenus et lutter contre la pauvreté.

FONDS PIERRE CASTEL:

LES ACTIONS SOUTENUES AU CAMEROUN



Industrial Light Oil

Industrial Light Oil, une micro-entreprise fondée par Adeline Simo Simo, finaliste des éditions 2020 et 2021 du Prix Pierre Castel. A travers son activité, l'entrepreneuse souhaite répondre aux exigences sécuritaires et hygiéniques en matière de production et de qualité des produits. Elle souhaite également être une ambassadrice de l'entrepreneuriat au féminin au Cameroun. Elle emploie aujourd'hui 7 personnes dont 6 femmes pour un chiffre d'affaires annuel de 15 millions de FCFA.

"La noix de Kola, un trésor caché"

"La noix de Kola, un trésor caché", une étude dans laquelle Emmanuel Mboudie, entrepreneur passionné par la noix de Kola met en évidence les valeurs nutritionnelles et économiques de cette pépite. Il est le fondateur de Gaspelo, une entreprise de production de boissons lactées à base de noix de kola.

La Masterclass de l'entrepreneur agricole

Et enfin **la Masterclass de l'entrepreneur agricole** organisée par Loïc Kamwa, finaliste de la 1^{ère} édition du Prix Pierre Castel. Le Fonds a accompagné cette activité pour favoriser le partage de connaissance et la mise en réseau. L'entrepreneur a créé Sekoutcha, une plateforme de cours en ligne destinée aux entrepreneurs agricoles. Il organise régulièrement des rencontres et des séances de coaching sur la commercialisation, la recherche de financement et les bonnes pratiques dans la filière agricole.

HILAIRE SOPIE

Journaliste Web



Documentaire
Interviews
Publi-Reporter
Réalisateur
Producteur Audiovisuel
Community Manager

PARTENAIRES: www.camer.be -CRTV
VALEURS AJOUTEES-AFRIQUE TODAY

Facebook: Hilaire Sopia
Youtube: Hilaire Sopia Officiel
Instagram: Hilaire Sopia
Twitter: Hilaire Sopia
Email: sopieprodtv@gmail.com



Tel: +336 51 86 05 81

PRIX CASTEL: CONDITIONS D'ÉLLIGIBILITÉ

Faire fleurir votre **projet**...

- Formations
- Coaching
- Mentoring
- Réseautage

1^{er} Lauréat : **15000 €**

2^{ème} Lauréat : **10000 €**



Les financements, programmes de coaching et de mentorat et le réseautage mis à disposition dans le cadre du Prix, ont pour but soutenir la croissance des entreprises sélectionnées, de favoriser la montée en compétence des entrepreneurs et le partage de savoir-faire et de savoir-être.

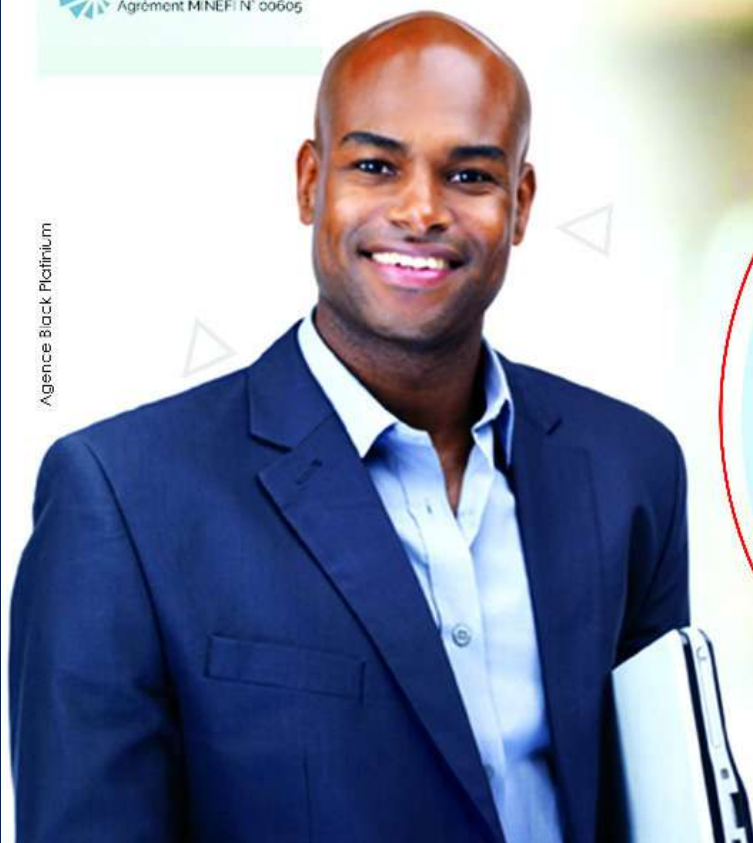
Initialement mené dans 4 pays : Burkina Faso, Cameroun Côte d'Ivoire et République Démocratique du Congo, le Prix s'ouvre, pour l'édition 2022, en l'Algérie et à Madagascar.

Tout entrepreneur âgé de 18 à 45 ans, ayant la nationalité et résidant dans l'un de ces pays est éligible au Prix Pierre Castel.

Toutefois, d'autres conditions concernant le dossier de candidature sont requises : les secteurs concernés sont exclusivement l'agriculture et l'agroalimentaire, cette démarche s'inscrit dans un processus de développement de son activité, l'entreprise doit être déjà enregistrée au registre du commerce de son pays.

La 5ème édition du prix vient de commencer et nous avons hâte de rencontrer ces brillants entrepreneurs ou entrepreneuses du Cameroun.

Le Prix Pierre Castel se veut un coup de pouce apporté aux entrepreneurs agricoles. Il a pour but de récompenser le mérite de ces jeunes qui participent au développement de leur pays.



Savez-vous que de nombreux avantages vous attendent rien qu'en vous inscrivant au **Centre de Gestion Agrée CGA FISCAL.COM...**

L'abattement de **50%** l'impôt sur bénéfice annuel, deux reporting gratuits par an, l'application des pénalités de foi pour les contrôles fiscaux n'excédant pas **30%**.

Douala 699 48 83 27/ 653 78 28 40

Yaoundé 699 48 83 27/ 674 72 20 04

CHERS CONTRIBUABLES CECI VOUS CONCERNE...
NE PERDEZ PLUS DE TEMPS!...
LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT.

Bénéficiez maintenant d'un accompagnement du **Centre de Gestion Agrée CGA FISCAL.COM** pour avoir :

- Une assistance de montage de votre business plan et la recherche de financement ;
- Une assistance administrative permanente ;
- Une assistance en matière comptable et tenue des documents financiers ;
- Une aide à la création d'entreprise.

Douane

COMMENT CONTESTER UNE
DECISION DOUANIÈRE?

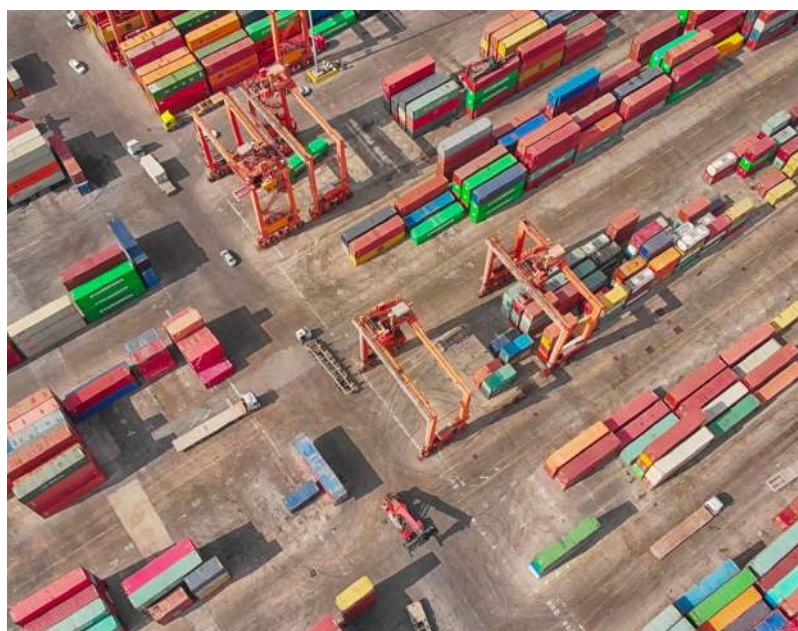


VALEURS AJOUTÉES[®]
le Mag des Entreprises

COMMENT CONTESTER UNE DECISION DOUANIERE?

Source: *douanes.cm*

En accord avec les principes de bonne gouvernance et dans le respect des dispositions des Accords de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) et du Code des Douanes, l'Administration des Douanes a voulu accorder aux usagers du commerce extérieur des garanties quant au traitement de leurs opérations régulières, et s'assurer de la véracité et de l'exactitude des énoncés des déclarations en douane. Les conflits prévisibles en matière de traitement de ces déclarations posent la question importante de recours.



VOIE DE RECOURS EN DOUANE

CAMEROUN

Deux types de recours sont prévus devant l'Administration des Douanes.

- Les recours ordinaires qui sont adressés au Directeur Général des Douanes
- Les recours suite aux litiges relatifs à l'espèce, à l'origine, à la valeur, et à la quantité des marchandises adressées au Président du Comité d'Appel institué par la décision ministérielle n° 071/CF/MINEFI/DD du 30.12.99

COMPOSITION DU COMITE D'APPEL

Le Comité d'Appel est composé ainsi qu'il suit :

- Président : Le Directeur Général des douanes ou son représentant
- Vice-Président : Le Chef de Division des Requêtes et du Contentieux.
- Rapporteur : Le Chef de la Cellule des Requêtes
- Membres :
 - Le Chef de Cellule de la Législation
 - Le Chef de la Cellule du Contentieux
 - Le Représentant du Chef de Secteur du Littoral I
 - Le Représentant du Chef de Secteur du Littoral II
 - Un Représentant de la S.G.S
 - Un Représentant du Comité FAL
 - Un représentant des Syndicats Maritimes
 - Un représentant des Syndicats des Commissionnaires Agréés en Douane
 - Le Requérant et son commissionnaire en Douane

L'attente des dossiers du Comité d'Appel peut engendrer chez l'opérateur beaucoup de préjudice, aussi l'administration offre-t-elle à ce dernier la possibilité d'entrer les marchandises querellées moyennant une garantie suffisante sous forme de caution ou consignation couvrant les droits et taxes dont elles pourraient être passibles.

PROCEDURE DE SAISINE DU COMITE D'APPEL



Nul ne peut saisir le Comité d'Appel sans avoir au préalable épuisé toutes les voies de recours réglementaires au niveau des entités de traitement des déclarations. A cet effet chaque Chef d'unité saisi (Chef de bureau, Chef de Secteur, Chef de Division) dispose de trois jours pour émettre son avis sur une fiche qui doit accompagner la demande.

Le Comité d'Appel est saisi par le Commissionnaire en douane ou son mandant qui est tenu d'assister personnellement aux travaux de la session au cours de laquelle son dossier est examiné.

Le dossier de saisine constitué en dix exemplaires comprend :

- Une demande timbrée adressée au Président du Comité d'Appel reprenant le ou les motifs de la saisine.
- Une fiche d'avis dûment visée par les chefs d'unités de traitement de déclarations saisis
- Un reçu de paiement de 1% des droits compromis querellés avec un minimum de 50.000F par dossier.
- L'ensemble du dossier commercial de l'opération querellée (facture, D.I, documents comptables et de transfert etc.....)